



6^{ÈME} ÉDITION DE LA PALME IFRECOR ET LE LAURÉAT 2017 EST...

Mardi 21 novembre, Annick Girardin, Ministre des Outre-mer a dévoilé le projet lauréat 2017 du concours Palme IFRECOR. La cérémonie de remise de la Palme s'est déroulée au Ministère des Outre-mer, en présence exceptionnelle de Guillaume Néry, quadruple champion du monde d'apnée et Julie Gautier, sa femme et réalisatrice de vidéo en apnée, parrains de cette 6^{ème} édition.

« Je suis très heureuse de récompenser une élue calédonienne qui s'est beaucoup investie pour la protection du lagon en Province Nord. Madame HEO n'hésite pas à montrer l'exemple au sein de sa propre commune pour défendre la biodiversité récifale », déclare Annick Girardin, Ministre des Outre-mer.

« Les récifs coralliens sont de véritables oasis de vie qui rendent des services inestimables à l'humanité. En parcourant la mer et plongeant régulièrement je constate qu'il est urgent de se mobiliser pour les préserver, ajoute Guillaume Néry, quadruple champion du monde d'apnée. En tant que parrain de ce concours, je suis heureux de soutenir les actions menées par des élus engagés comme Madame HEO, qui contribuent à la protection de ces écosystèmes uniques. »

« Les Outre-mer français englobent 10% des récifs coralliens du monde. Les élus ultramarins sont donc des ambassadeurs de premier rang pour encourager la protection de ces milieux naturels source d'émerveillement et de services socio économiques et culturels. A l'échelle mondiale, les services à l'humanité de ces écosystèmes sont estimés à 30 milliards de dollars par an. Cette année, le thème de la Palme IFRECOR était « l'urgence d'agir » et a permis de mettre en valeur trois projets innovants. Bravo à la lauréate de Nouvelle-Calédonie, Madame HEO, dont le projet était particulièrement ambitieux », souligne Bernard Cressens, Président de l'UICN France.

LE LAURÉAT 2017

La Palme IFRECOR 2017 est décernée au projet « Plans de gestion sur la Zone Côtière Nord-Est, Patrimoine Mondial de l'UNESCO » de Nouvelle Calédonie. Le projet est porté par Madame Nadia HEO, Présidente de la commission environnement de la province Nord. La lauréate a reçu une dotation de 5 000 euros qui viendra abonder le projet présenté.

« Je suis profondément honorée de recevoir ce trophée, qui couronne un travail de longue haleine de la province Nord, impliquant l'ensemble des acteurs locaux, les jeunes, les femmes, les mairies, ainsi que les autorités coutumières, pour mieux préserver notre lagon à valeur universelle exceptionnelle, déclare Nadia HEO, Présidente de la commission de la province Nord en Nouvelle Calédonie et Lauréate 2017 du concours Palme IFRECOR. C'est un projet ambitieux que je soutiens depuis ses débuts, et sa reconnaissance au niveau national est pour moi vraiment significative. Elle va nous permettre de redoubler d'efforts pour réduire les impacts sur nos précieux récifs coralliens, herbiers et mangroves ».

Les critères de sélection du jury reposaient sur l'implication des collectivités et des parties prenantes, l'innovation, ainsi que la démonstration d'impacts positifs sur la résilience de l'état de santé des récifs coralliens et des écosystèmes associés.

LA PALME IFRECOR

Depuis 2011, l'IFRECOR - Initiative française pour les Récifs Coralliens invite à travers son grand concours PALME IFRECOR, les élus de Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, La Réunion, Mayotte, les îles éparses, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et la Polynésie Française à se mobiliser pour la préservation et la gestion durable des récifs coralliens, herbiers et mangroves. Ce prix récompense et met en lumière, les initiatives, actions et politiques mises en place par les élus de l'Outre-mer français pour préserver et gérer durablement les écosystèmes coralliens de leurs territoires. Soumis à de nombreuses menaces, ces derniers pourraient disparaître complètement d'ici 2050 et ont été victimes d'épisodes de blanchissement massifs en 2016 et 2017.

NOUVELLE CALÉDONIE Plans de gestion sur la Zone Côtière Nord-Est Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Projet porté par **Nadia HEO**, Présidente de la commission environnement de la Province Nord

Depuis 2014, la collectivité de la Province Nord a mis en place des plans de gestion sur la Zone Côtière Nord-Est inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, accompagnée des acteurs locaux des villages concernés (Touho, Poindimié, Pouvoua et Ouégoa). Soit 371 400 hectares de récifs, herbiers et mangroves.

Ces plans de gestion intègrent, sur la base d'un diagnostic environnemental participatif, l'ensemble des préoccupations des populations et des collectivités locales en matière de préservation des récifs coralliens et des écosystèmes associés.

Les sites concernés présentent des enjeux de conservations variés, dont la gestion des prélèvements des ressources halieutiques, la gestion du trait de côte, la gestion des feux de brousse et la gestion des déchets.

Les plans de gestion fixent les objectifs à moyen terme concernant la gestion des zones inscrites au Patrimoine Mondial. Ils définissent également les actions prévues, leur coût, les pilotes, ainsi que les indicateurs nécessaires à leur évaluation. Plusieurs actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre en matière de replantation de mangroves, de sensibilisation locale, d'arrachage d'espèces invasives.



Découvrir la vidéo du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=-4LBxoJqZU0>

Contact presse - Agence Terre Majeure

Sophie FREDERIC - 06 20 34 12 16 - sophie@terremajeure.com

Claire ALTEMIR - 06 20 03 92 06 - claire@terremajeure.com

